

## Introduction

Chloé Chaudet  
Université Paris-Sorbonne

La journée d'étude à l'origine de ces actes, qui s'est tenue le 12 décembre 2015 à la Maison de la recherche de l'Université Paris-Sorbonne, visait à esquisser les grands axes d'une histoire littéraire de l'« écriture féminine » aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles. Contrairement à ce qu'aurait pu suggérer son thème, elle n'a – heureusement – pas rassemblé que des femmes. De même, si les articles regroupés ici ne sont consacrés qu'à des écrivaines, ils montrent de manière assez évidente que les réflexions qui les unissent ne sont pas fondées sur le postulat d'une essence féminine exclusive. Et si l'on suit Hélène Cixous – qui est évidemment l'un des noms, si ce n'est *le* nom à associer à l'« écriture féminine » comprise en tant que concept – celle-ci n'est pas l'apanage des femmes : en 1975, Cixous rapproche Jean Genet des deux seules écrivaines françaises (Colette et Marguerite Duras) capables selon elles d'« inscrire de la féminité<sup>1</sup> » dans leurs œuvres.

Cixous ne place donc pas exactement au même plan « écriture féminine » et « féminisme » – même si dans le contexte d'où elle s'exprime alors, les deux notions sont évidemment liées. Lors d'une table ronde portant sur les difficultés du dialogue franco-américain sur la question du genre<sup>2</sup>, Christine Planté expliquait ainsi ce qui avait mené à l'affirmation d'une « écriture féminine » en France :

[...] ce qui est venu d'abord, c'est Simone de Beauvoir, au lendemain de la guerre, avec un texte absolument fondateur : *Le Deuxième Sexe*. Dans une démarche égalitaire, matérialiste, universaliste, elle critique la position faite aux femmes dans la société et dans la culture au nom de leur infériorité, montre leur infériorisation au nom de la différence. Plus de vingt ans plus tard, apparaît, à la fois dans sa filiation et dans une prise de distance [...] avec une partie de ses analyses, tout le courant qui se cristallise autour de la question de l'« écriture féminine » au moment de l'essor des mouvements de femmes dans les années 1970. Ce courant va jouer plutôt l'affirmation et la valorisation de la différence contre l'exigence d'égalité, en dénonçant cette égalité comme piégée, comme un triomphe du *même*, de *l'Un* qui nie l'altérité. [...]. Ce courant, qui n'est pas forcément dogmatique dans l'effervescence de ses débuts, va durcir ses thèses [...] à travers des débats à l'intérieur des mouvements féministes et de toute la mouvance culturelle qui les accompagne, la réception américaine en témoigne<sup>3</sup>.

La réception étatsunienne de ces féministes françaises des années 1970 (ou « féministes de la deuxième vague ») a en effet contribué au succès comme à la radicalisation de certaines conceptions différentialistes du « féminin ». Au cœur de celles-ci : Cixous et son « écriture féminine ».

La notion est notamment définie en 1975 dans « Le rire de la Méduse », où elle comporte trois composantes principales. Le privilège de la voix est une première spécificité de l'« écriture

---

<sup>1</sup> Hélène Cixous, « Le rire de la Méduse » [1975], in *Le Rire de la Méduse et autres ironies* (préface de Frédéric Regard), Paris, Galilée, 2010, p. 35-68, note p. 43.

<sup>2</sup> Catherine Nesci, Christine Planté et Martine Reid, « Genre, *Gender* : conjonctions et disjonctions », table ronde animée par Audrey Lasserre, in Andrea Del Lungo et Brigitte Louichon, dir., *La Littérature en bas-bleus. Romancières sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1815-1848)*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 399-432. – Texte reproduit sur *Fabula* [En ligne], URL : <http://www.fabula.org/atelier.php?Genre - Gender>, consulté le 20/03/2016.

<sup>3</sup> *Ibid.*

féminine » selon Cixous<sup>1</sup>, et résulterait d'« une oralisation de la langue impliquant un rapport moins sublimé à la mère<sup>2</sup> ». Une deuxième grande caractéristique de l'« écriture féminine » est son lien au corporel : les femmes s'étant « détournées de [leur] corps, qu'on [leur] a honteusement appris à ignorer, à frapper de la bête pudeur<sup>3</sup> », une revalorisation du rapport de la femme à son corps est en effet nécessaire pour Cixous<sup>4</sup>. Enfin, dans le prolongement de ces deux premiers aspects, l'« écriture féminine » se doit d'être une écriture de l'intime, tentant en particulier de faire entendre l'inconscient<sup>5</sup>.

« Le rire de la Méduse » est considéré comme un essai fondateur pour les études féministes, en Europe comme aux États-Unis. Comme le souligne Frédéric Regard dans sa préface, le texte de Cixous peut être compris de manière extrêmement large :

Car ce n'est pas le moindre génie du *Rire de la méduse* que de prévoir dès 1975 une jonction entre études de genre et études postcoloniales en établissant une équivalence entre « la femme » et « l'Afrique », la figure du « harem » symbolisant cette superposition des types de « marges ». [...] Si elle [Cixous] s'autorise à dire « nous » à partir de son « je », c'est qu'elle entend entrer dans une arène démocratique internationale, où la parole ne se prend pas seulement au nom des féministes françaises, mais au nom de tous les autres, c'est-à-dire au nom de tous ceux, femmes et hommes, à qui on a toujours fait, et partout, dans toutes les langues, « le coup de l'Apartheid<sup>6</sup> ».

Pourtant, comme le rappelle Christine Planté, de nombreuses lectures réductrices du texte ont « largement contribué à fixer [la] vision biaisée d'un féminisme français essentialiste<sup>7</sup> ». Il est donc peu étonnant qu'entre les années 1970 et 1990, plusieurs théoriciennes et écrivaines américaines et européennes se mettent à refuser toute approche trop réductrice ou trop figée de l'« écriture féminine », voire l'expression même.

C'est à partir de ces réactions que nous avons envisagé le thème de la journée à l'origine de ces actes. Les débats autour du texte de Cixous, qui ont notamment révélé certaines oppositions entre des conceptions différentialistes et des approches universalistes du féminin, étaient en effet en germe avant la vague féministe d'après-guerre<sup>8</sup> et connaissent actuellement des prolongements à explorer<sup>9</sup>.

Comme Anne Simon l'a rappelé, « l'écriture dite féminine est un phénomène culturel et social diversifié selon les époques et les espaces, pas une donnée biologique – le mythe d'une écriture “humorale” des femmes a fait long feu, et a eu ses raisons d'être historiques dans les années soixante-dix<sup>10</sup> ». À cet égard, tous les articles composant ces actes partent du principe que si écriture féminine il y a, celle-ci ne peut être que plurielle. Nul hasard qu'ils aient pour

---

<sup>1</sup> Voir Hélène Cixous, « Le rire de la Méduse », *op. cit.*, p. 47-48 entre autres.

<sup>2</sup> Voir Merete Stistrup Jensen, « La notion de nature dans les théories de l'« écriture féminine » », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°11 (« Parler, chanter, lire, écrire), 2000 [En ligne], URL : <http://clio.revues.org/218>, consulté le 20/03/2016.

<sup>3</sup> Hélène Cixous, « Le rire de la Méduse », *op. cit.*, p. 55.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 45, 61 et 64.

<sup>6</sup> Frédéric Regard, « Préface. AA ! », in Hélène Cixous, *Le Rire de la Méduse et autres ironies*, *op. cit.*, p. 9-22, ici p. 13-14.

<sup>7</sup> Voir « Genre, *Gender* : conjonctions et disjonctions », *op. cit.*

<sup>8</sup> Voir notamment, pour la période des avant-gardes, le *Manifeste de la femme futuriste. Réponse à F. T. Marinetti* de Valentine de Saint-Point (1912), qui se caractérise au moins partiellement par une dynamique universaliste.

<sup>9</sup> Voir par exemple Audrey Lasserre, « Les Héritières : les écrivaines d'aujourd'hui et les féminismes », *@analyses. Revue de critique et de théorie littéraire*, vol. 5, n°3, automne 2010 [En ligne], URL : <https://uottawa.scholarsportal.info/ojs/index.php/revue-analyses/article/view/587/489?id=1734>, consulté le 20/03/2016.

<sup>10</sup> Alessandra Grossi, « Entretien avec Audrey Lasserre et Anne Simon », *Altre Modernità : Rivista di studi letterari e culturali*, n°2, 2009, p. 297-306, ici p. 298.

point commun de s'intéresser à des écritures visant à dépasser l'idée d'« un » féminin, que celui-ci repose sur les traits plus ou moins malléables définis par Cixous ou sur des stéréotypes peu subtils, auxquels répondent les auteures dont il est question dans la première partie de ces actes, « Jeux avec les stéréotypes ».

Le premier chapitre, « Le féminin en question », questionne la pertinence de l'idée d'une écriture féminine pour l'analyse littéraire. A'icha Kathrada se penche sur la correspondance de Marguerite Yourcenar, miroir de son œuvre littéraire, qui révèle un certain trouble et une certaine pudeur de l'écrivaine dès lors qu'il s'agit de se définir en tant que femme et auteure. Entérinant certains stéréotypes qui ont pu être attachés à la « littérature féminine » depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en particulier<sup>1</sup>, Yourcenar semble surtout revendiquer une écriture androgyne. Przemysław Szczerbowski convoque ensuite l'œuvre de l'écrivaine et psychanalyste belge Jacqueline Harpman, en particulier le roman *Orlanda*. Il se demande si une étude narratologique du roman en termes de masculin/féminin, à laquelle nous invite *a priori* son titre, est suffisante, ou si elle se transforme nécessairement en une analyse intersectionnelle.

Le deuxième chapitre, « L'élaboration de voix singulières », met en lumière la construction de voix singulières à partir de reformulations de stéréotypes liés au féminin. En filigrane, Jelena Antic et Mahaut Rabaté montrent qu'opposer un « universalisme à la Beauvoir » à un « différentialisme à la Cixous » est parfois trop simpliste : dans *L'Homme assis dans le couloir* de Marguerite Duras, la forme singulière du cri vise à exprimer la complexité d'un désir féminin aux dimensions cosmiques ; et dans l'œuvre d'Assia Djebar, le refus d'une conception essentialiste du féminin s'inscrit dans une dynamique tendant moins vers un universel que vers un extra-occidental. Comme le rappelait en effet l'appel à communications de notre journée d'étude, l'association de la féminité à l'oralité correspond à un stéréotype typiquement occidental, qui peut s'expliquer historiquement : comme l'ont analysé Christina Braun et Inge Stephan, « la femme » occidentale, dès l'apparition de l'alphabet grec, aurait été associée au corporel et au charnel, à la sexualité, à la mortalité, et à une langue orale parce que liée au corps<sup>2</sup>. Ce stéréotype n'est pas nécessairement de mise dans les cultures maghrébines, de l'Afrique noire ou des Caraïbes, où l'oralité est d'abord, indépendamment de toute problématique de genre, une forme fondamentale de la culture.

Partant également du principe que l'écriture féminine ne peut être que plurielle, les autres propositions que nous avons reçues se sont ensuite davantage orientées vers la question des modalités d'une écriture féministe, selon un second postulat à interroger : l'existence d'une « écriture féminine » n'aurait de sens qu'associée à l'idée d'une écriture luttant contre l'oppression des femmes, ce de manière plus ou moins explicite. En d'autres termes, s'opérerait un glissement de l'écriture féminine à l'écriture féministe – ou inversement – autour de l'idée-pivot d'engagement. Cette dynamique suppose de s'interroger plus précisément sur les conditions nécessaires pour qu'une écriture féminine soit également féministe. De fait, les articles de la deuxième partie de ces actes, « À nouvelles auteures, féminismes nouveaux ? », qui traitent d'écrivaines contemporaines et ultra-contemporaines, gravitent tous, de manière plus ou moins éloignée, autour de cette interrogation.

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet la synthèse de Béatrice Slama, « De la "littérature féminine" à "l'écrire-femme" : différence et institution », *Littérature*, n°44 (« L'institution littéraire II »), 1981, p. 51-71. – Beauvoir elle-même a ainsi observé à la fin du *Deuxième Sexe* qu'« il est connu que la femme est bavarde et écrivassière ; elle s'épanche en conversations, en lettres, en journaux intimes. Il suffit qu'elle ait un peu d'ambition, la voilà rédigeant ses mémoires, transposant sa biographie en roman, exhalant ses sentiments dans des poèmes ». (Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe* [1949], vol. 2, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1977, p. 466.) S'il faut replacer l'observation de Beauvoir dans sa dénonciation générale de la situation des femmes, qui épuiserait toute leur énergie à « lutter pour devenir un être humain » (*ibid.*, p. 480) aux dépens d'une création artistique de qualité, la sévérité de ce jugement n'en est pas moins frappante.

<sup>2</sup> Christina von Braun et Inge Stephan, dir., *Gender Studien. Eine Einführung*, Stuttgart, Metzler, 2006, p. 10-14.

Fréquemment, employer l'adjectif « féministe » signifie se référer à un arrière-plan : l'histoire des mouvements d'émancipation des femmes. Par ailleurs, les tenants des « études féministes » ont pour habitude de justifier leur préférence de cet adjectif comme suit :

Les « Études féminines », portées généralement par des femmes travaillant en littérature [française], philosophie ou psychanalyse [...] mett[en]t l'accent sur [...] la reconnaissance de la différence sexuelle. Les « Études Féministes » plus souvent développées chez les enseignantes en sciences sociales et humaines étudient [...] la construction sociale et historique de la différence<sup>1</sup>.

Mais c'est bien d'un « généralement » et d'un « souvent » qu'il s'agit ici : ne pourrait-on pas objecter que l'adjectif « féminin » s'applique peut-être mieux à des écritures en décalage par rapport aux rhétoriques frontales caractérisant de nombreuses féministes des années 1970 ? *A contrario*, ne perd-on pas quelque chose en laissant de côté la dimension historique que présuppose le terme « féministe » ? Trouver des éléments de réponse à ces questions nécessite en tout cas d'interroger les positions de nos écrivaines contemporaines par rapport à l'héritage féministe.

Certaines semblent assumer cet héritage. Chez les auteures françaises et francophones dont traitent les articles de Morgane Kieffer, Hanna Ayadi et Maëva Touzeau, on constate que dans la continuité du célèbre slogan des années 1970 « Le personnel est politique<sup>2</sup> », le corps, l'intimité et, plus largement, les questionnements identitaires des personnages féminins possèdent toujours une portée politique évidente. Les modalités et les enjeux en sont exposés dans un premier chapitre intitulé « Corps féminins, corps politiques ». Si, côté français, Marie Ledonnet et Hélène Lenoir situent leurs personnages féminins en dehors de la communauté *via* une poétique du dégageant, l'écriture libertaire de la Franco-Algérienne Leïla Marouane fait résonner les voix de femmes violentées, qui semblent dessiner un collectif d'un roman à l'autre. Et la question politique est une composante essentielle pour les auteures canadiennes de langue française, auteures chez qui la revendication identitaire est indissociable d'une revendication communautaire, que ce soit en Acadie ou au Québec.

Chez les écrivaines dont traitent Sophie Guignard et Julie Brugier dans le dernier chapitre, les rapports à l'héritage féministe semblent plus brouillés. Tout en possédant une dimension transgressive rendue manifeste par une écriture de l'intime féminin, la pensée irrationnelle qui irrigue certaines œuvres de Calixthe Beyala, Claire Castillon, Carole Martinez et Marie NDiaye n'en relaie pas moins un discours androcentrique. Serions-nous ici confronté.e.s à des écritures féminines mais non féministes ? Dans l'œuvre de Maryse Condé, l'ambivalence des discours sur le féminin ressortit davantage à une volonté de repenser certaines modalités du féminisme occidental, dans un écho aux féministes dites de la troisième génération.

L'entretien venant clore cette publication a une origine bien précise : Cloé Korman avait été interpellée par le fait que les réceptions françaises de son roman *Les Saisons de Louveplaine* (2013) avaient globalement ignoré la dimension genrée du texte, pourtant très évidente puisqu'il met en scène un personnage féminin se faisant passer pour un jeune homme, Sony. En lien avec la seconde partie de ces actes, il paraissait intéressant de réfléchir à un lien éventuel entre la réaction – ou plutôt, l'absence de réaction – des critiques face à cette dimension du roman de

---

<sup>1</sup> Claude Zaidman, « Institutionnalisation des études féministes », *Les Cahiers du CEDREF*, n°4-5, 1995 [En ligne], URL : <http://cedref.revues.org/320>, consulté le 20/03/2016.

<sup>2</sup> Ce slogan, qui illustre le fait que les problèmes personnels des femmes sont *de facto* des problèmes politiques auxquels une solution collective doit être trouvée, nous vient des États-Unis : le texte « The Personal is Political » de la féministe Carol Hanich, rédigé en 1969, fut publié en 1970 dans la revue *Women's Liberation* puis rapidement traduit en français. Voir à ce sujet Françoise Picq, « “Le personnel est politique”. Féminisme et for intérieur », *C.U.R.A.P.P* (« Le For intérieur »), Presses Universitaires de France, 1995, p. 341-352.

Cloé Korman, et un rapport parfois complexe des penseuses et penseurs contemporain.e.s de langue française aux figures tutélaires du féminisme.

La journée à l'origine de ces actes n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ainsi que de l'Université Paris-Sorbonne. Que nos partenaires en soient remercié.e.s, de même que les modérateurs et les membres du comité scientifique, qui sont les mêmes pour certain.e.s : Marie-Hélène Boblet, Audrey Lasserre et Jean-Marc Moura, ainsi qu'Anne-Emmanuelle Berger et Nathalie Froloff. Enfin, un grand merci à l'ensemble des participant.e.s de cette journée, qui s'est avérée passionnante !

Pour citer cet article : Chloé Chaudet, « Introduction », *SELF XX-XXI*, Écriture féminine aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, entre stéréotype et concept, URL : <https://self.hypotheses.org/publications-en-ligne/ecriture-feminine-aux-xxe-et-xxie-siecles-introduction>